

10-PET-052

Coordination Asile et Migration Nord Vaudois  
Case postale 376  
1401 Yverdon-les-Bains  
[yverdon@stoprenvoi.ch](mailto:yverdon@stoprenvoi.ch)



Grand Conseil - Secrétariat général  
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne

Déposé le **15 JUIN 2010**

Scanné le **16 JUIN 2010**

Yverdon-les-Bains, le 8 juin 2010

PÉTITION

**Au Grand Conseil du Canton de Vaud, par son président**

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les députés,

Le groupe de soutien « Coordination Asile et Migration Nord Vaudois a l'honneur de vous remettre aujourd'hui

1240 signatures apposées à la pétition de soutien à

la famille **Kamishi-Uksmajli Lumturim**, Naxhije et leurs enfants Nazmi (6 ans) et Lea (3 ans).

La famille Kamishi, originaire du Kosovo habite la ville d'Yverdon-les-Bains et y est bien intégrée. Monsieur Kamishi est en Suisse depuis 1995. Les deux enfants sont nés en Suisse.

Les Kamishi, victimes des circonstances, ont été déboutés dans leur demande d'asile. Depuis 2008 ils n'ont plus l'autorisation de travailler bien que, comme fromager, Monsieur était très apprécié et retrouverait du travail sans problème.

Nous demandons au Grand Conseil d'examiner ce dossier avec la plus grande bienveillance et de faire tout ce qui est en son pouvoir pour permettre à cette famille d'obtenir un permis de séjour et aux enfants de grandir dans le pays où ils sont nés.

Pour la Coordination Asile et Migration Nord Vaudois

Annexe : feuilles de pétition

## Au Grand Conseil du Canton de Vaud

### Pétition de soutien pour Lumturim et Naxhije KAMISHI-UKSMAJLI et leurs enfants Nazmi (6 ans) et Lea (3 ans)

M. Kamishi est arrivé du Kosovo en 1995, à l'âge de 20 ans, fuyant les exactions de la police serbe. Il s'est retrouvé dans le Canton de Fribourg (partie alémanique) et il a commencé sa vie d'adulte en travaillant chez un paysan et en apprenant le suisse-allemand. En 1999, au plus fort de la guerre, il dépose une demande d'asile et continue de travailler dans le Canton de Fribourg tandis que sa situation est examinée par les autorités. Il travaille alors dans une fromagerie pendant 4 ans et apprend toutes les ficelles du métier.

En 2003, sa future compagne le rejoint et ils ont bientôt leur premier enfant. En 2004, M. Kamishi perd son emploi, suite à la cessation d'activité de son patron, mais grâce à sa bonne réputation, il trouve rapidement un nouveau travail dans l'agriculture, puis dans une entreprise du bâtiment. En 2006, toute la famille est déboutée de l'asile et une interdiction de travailler est prononcée. Pourtant M. Kamishi, bientôt père d'un 2<sup>ème</sup> enfant, retrouve du travail chez un paysan. Les autorités fribourgeoises règlent finalement ce dossier en intimant à la famille...de quitter le canton !

La famille refait une demande d'asile à Vallorbe qui aboutit sur une nouvelle entrée en matière et un déménagement à Yverdon. M. Kamishi retrouve rapidement un travail dans une fromagerie de la région et Mme Uksmajli obtient un emploi dans une

entreprise alimentaire. Mais en 2008, ils sont tous deux à nouveau frappés d'interdiction de travail et bientôt déboutés, condamnés à survivre avec l'aide d'urgence.

**Voilà 15 ans que cette famille s'est ancrée en Suisse. M. Kamishi a quitté un pays où il n'a plus aucun lien familial et aucune chance de trouver du travail pour faire vivre sa famille. Par contre, ses compétences professionnelles, son ardeur au travail rendraient largement service ici, dans l'agriculture ou la fromagerie, et cela sans entrer en concurrence avec de la main d'œuvre suisse ! Mme Uksmajli est une personne très entreprenante, qui saura contribuer aussi à l'autonomie financière de la famille que tous deux aspirent à retrouver au plus vite. Coupés du monde du travail, c'est par leurs enfants, l'école, la vie de quartier, de menus services dans le voisinage que M. et Mme Kamishi-Uksmajli parviennent à poursuivre leur intégration, à apprendre le français et ...à parer au désespoir, jamais très loin derrière leur sourire et leur gentillesse.**

**Quelle désolation de voir ce couple, capable de tenir des emplois astreignants, apprécié partout et qui se retrouve condamné à l'oisiveté, forcé et honteux de devoir accepter l'aide d'urgence pour nourrir ses enfants !**

**Les signataires demandent au Grand Conseil du Canton de Vaud :**

- **De tenir compte du temps passé en Suisse par la famille Kamishi-Uksmajli**
- **De tenir compte des années de travail en Suisse**
- **D'accorder un permis de séjour à cette famille.**

Nom, prénom	Adresse (rue, localité)	Signature

Prière de renvoyer cette liste même incomplète, d'ici au 30 avril 2010 à :  
Coordination Asile Migration Nord Vaudois, CP 376, 1401 Yverdon-les-Bains